Jeorges, 350€ dû, depuis plus de six mois, sur l’acquisition d’un meuble affiché à 750€.

Livré gratuitement, rappel ; Pontivy, Hennebont soit une centaine de kilomètres, aller retour, avec un camion caisse meuble, et deux personnes pour cette opération. Petit cadeau d’environ 300€ !

Plus, les intérêts moratoires sur les reports de payement, dépassant les 100€, et surtout la privation d’investissement sur réinvestissement, pour roulement de marchandise, incalculable.

J’estime, que lorsque l’on reçoit plus que ce que l’on doit, il ne faut pas en espérer d’avantage.

D’autre part, lorsque l’on à en jouissance d’une débroussailleuse, et d’un disque diamant, je trouve mal venu d’essayer d’obtenir une nouvelle remise.

Cela aurait été envisageable, si les panneaux de signalisations promit, seraient au magasin, comme la calandre de la laguna, le passage de roue du camion, les pneus, et le reste !

J’ai réglé les réparations de la laguna sans demander de déduire le montant sur la somme dû !?